

Communiqué de presse

8 juillet 2021

Travaux de construction du réseau de chaleur bois énergie d'Ambilly – Ville-la-Grand

Les travaux de génie civil pour la construction du réseau de chaleur ont débuté au mois d'avril 2021 sur la commune d'Ambilly et se poursuivront ensuite sur Ville-la-Grand.

Des Communes engagées dans la Transition Energétique

Dans un contexte de réchauffement climatique et en cohérence avec les objectifs de Transition Energétique ambitieux fixés par l'Etat, les communes d'Ambilly et de Ville-la-Grand se sont associées pour conduire un projet de réalisation d'un réseau de chaleur bois énergie. Dans ce cadre, elles ont sollicité Syan'Chaleur (la régie du Syane) pour développer la construction d'une chaufferie biomasse (bois) et de son réseau de distribution de chaleur.

Nadine Jacquier Maire de Ville-la-Grand



En s'associant à la mise en place d'un réseau de chaleur, Ville-la-Grand fait le choix d'un développement urbain plus vertueux basé entre autres sur une **solution** de chauffage conforme à ses engagements en faveur du **Développement durable** :

- **Sociale**, en proposant à nos habitants, l'accès à une nouvelle énergie.
- **Economique**, en permettant de faire émerger la filière bois en Auvergne Rhône-Alpes car l'approvisionnement local du bois est créateur d'emplois non délocalisables.
- **Environnementale**, en contribuant à réduire les émissions de CO2 liées au chauffage des bâtiments et des habitations, en privilégiant une énergie renouvelable (biomasse bois) à une énergie fossile (gaz).



Gilles François Président du Conseil d'Exploitation de Syan'Chaleur



Nos remerciements vont aux communes qui ont sollicité Syan'Chaleur pour la construction et l'exploitation de leur réseau de chaleur et de leur chaufferie biomasse et qui font parties du **Comité de Pilotage** de ce projet vertueux pour le territoire.





Guillaume Mathelier Maire d'Ambilly



La Ville d'Ambilly s'engage pleinement dans la **Transition Énergétique** en choisissant d'alimenter de nombreux bâtiments de sa commune par une énergie renouvelable locale : la biomasse.

Une solution **moderne, durable** et **plus économique** pour nos habitants. A terme, le réseau de chaleur alimentera les nouveaux logements de l'écoquartier de l'Etoile, les groupes scolaires, le gymnase, les bâtiments communaux, les logements collectifs et privés, ainsi que les nouveaux projets de notre commune.



Une chaufferie centrale mutualisée

Représentation du projet de chaufferie biomasse d'Ambilly – Ville-la-Grand | © SOHO | Syan'Chaleur



Un réseau de chaleur est un ensemble de canalisations permettant de distribuer la chaleur produite par une chaufferie centrale, mutualisée à l'échelle d'un quartier ou d'une ville. Les bâtiments qui font le choix de se raccorder au réseau, peuvent ensuite s'affranchir des contraintes liées à leurs chaufferies actuelles (entretiens, renouvellement du matériel, gestion des pannes, mise aux normes, etc.).

Un projet public ambitieux

Les objectifs et enjeux de ce projet sont ambitieux. Il permet, entre autres, de garantir à ses clients une facture énergétique compétitive et stable sur la durée. Développer un réseau de chaleur bois, c'est également l'opportunité de remplacer les énergies fossiles actuelles (le fioul et le gaz) et de miser sur une énergie locale, renouvelable et peu émettrice en gaz à effet de serre. De plus, la création d'emplois non délocalisables engendrés par la construction de ce réseau dynamise fortement l'économie locale.

Chiffres clés du réseau de chaleur d'Ambilly – Ville-la-Grand :

10 GWh/an

En 2028, près de 10 GWh/an seront produits de manière renouvelable

**- 2 500 t
de CO2/an**

Equivalent de 2 500 tonnes de CO2 qui seront évitées chaque année

30 km

Distance maximale d'approvisionnement en bois

**450 000 €
HT/an**

Montant réinjecté dans l'économie locale, soit l'équivalent de 5 emplois pérennes





Début des travaux

Dans ce cadre, des travaux de génie civil ont débuté mi-avril sur la commune d'Ambilly. Ces travaux concernent la réalisation des tranchées, la mise en fouille des canalisations, leur assemblage puis la réfection de la voirie.

Le groupement d'entreprises CECCON – ISOPLUS – STG intervient actuellement sur ces travaux. Pour en savoir plus, veuillez consulter le site internet de votre commune qui recense, rue par rue, l'impact des travaux sur la circulation.

Informations complémentaires

- Présentation de la régie Syan'Chaleur : <https://www.syane.fr/220-122-1-Reseaux-de-chaaleur>
- Planning des travaux, les impacts sur la circulation et les stationnements : www.ambilly.fr
- Information technique sur le projet et questions en vues d'une demande de raccordement : contact@syanchaleur.fr